

Image not found or type unknown



Dans quels cas le salarié peut-il revenir sur sa démission ?

publié le **16/08/2012**, vu **813 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

En principe, un salarié ne peut revenir sur sa démission que s'il a l'accord, tacite ou exprès, de son employeur.

[Lire l'article](#)